S.E.L.A.R.L. CHAVOUTIER BECKMANN HAUDEBOURG BARDOU

18 décembre 2023, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 17 octobre 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société civile professionnelle « SCP CHRISTOPHE CHAVOUTIER – ELISA MIROUX – TIMOTHEE BECKMANN – CAROLINE HAUDEBOURG ET THIBAULT BARDOU, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES», titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de Rouen (Seine-Maritime), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SELARL CHAVOUTIER BECKMANN HAUDEBOURG BARDOU »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
Thibault BARDOU, Timothée BECKMANN, Christophe CHAVOUTIER, Caroline HAUDEBOURG.

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)